

## Le gardien

C'est le circuit le plus court  
pour être dépanné

### Généralités

- Du point de vue étymologique, c'est la personne qui garde quelqu'un ou quelque chose. Dans la pratique, le rôle du gardien est beaucoup plus important, puisqu'il est le **trait d'union entre les locataires et le bailleur**.

### Rôle du gardien

Son rôle se traduit par de multiples tâches, grandes ou petites, dans tous les domaines. Il reste attentif aux problèmes que vous pourriez rencontrer dans votre immeuble. Toutefois c'est un "généraliste", ne lui demandez pas l'impossible.

- Il est chargé des petits dépannages d'urgence et prend note des anomalies relevées au cours de ses déplacements dans la cité.
- Il transmet aux locataires lettres et circulaires relatives à la gestion.
- Il effectue les états des lieux et les pré-visites.
- **Il surveille les parties communes et les espaces verts.**
- Il remet chaque jour à la direction le résultat de ses observations.

### Rapport avec les locataires

Vis à vis des locataires, il recueille toute les doléances, **y compris les demandes éventuelles de travaux de réparation (à caractère non locatif)**.

### Comment joindre votre gardien

**M. Philippe CHARMOIS** qui s'occupe des immeubles A - B - D - E - F - G - H,  
A la loge : Tour E 2, Avenue de Mayen, de 11 h 30 à 12 h. Tél. : 06 71 58 22 73

**M. Philippe DELAISSE** qui s'occupe des immeubles J - L - T6 - PJJ - St Jacques - Centre Ville,  
A la loge : Tour T6 40, Avenue de Mayen, de 11 h 30 à 12 h. Tél. : 06 71 58 22 71

**M. TOMIC** qui s'occupe des immeubles C - MA - A2 - B2 - C2 - D2,  
A la loge : Tour MA 5, Rue de l'Europe, de 11 h 30 à 12 h, les Lundi, Mercredi et Vendredi  
A la loge : Tour A2 1 rue Voltaire, de 11 h 30 à 12 h, les Mardi et Jeudi. Tél. : 06 85 12 55 80

**URGENCE : Numéro de téléphone d'astreinte : 06 87 59 54 07**

**Les loges de chaque gardien sont ouvertes de 11 h. 30 à 12 heures.  
Astreinte de 17 h. 15 à 8 heures le lendemain matin, week-end jusqu'au Lundi 8 heures et jours fériés.**